



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des Alaouites et des chrétiens en Syrie

Question au Gouvernement n° 461

Texte de la question

SITUATION DES ALAOUTITES ET DES CHRÉTIENS EN SYRIE

Mme la présidente . La parole est à Mme Anne Sicard.

Mme Anne Sicard . Depuis le 4 mars, la région de Lattaquié, bastion de la communauté alaouite, est la cible de raids djihadistes d'une rare sauvagerie. Des pick-up de la mort ont sillonné les quartiers et tiré à l'aveugle sur les habitants. Des hélicoptères ont même bombardé le village de Dalieh, un haut lieu de pèlerinage pour les Alaouites.

On déplore plusieurs milliers de victimes, dont des centaines de civils, et les images glacent le sang tant elles rappellent les exactions cruelles commises par le Hamas et par Daech.

M. Julien Odoul . On n'entend pas LFI !

Mme Anne Sicard . Ces exactions sont les premières manifestations d'une politique d'épuration ethnique et religieuse dirigée contre les communautés alaouite et chrétienne. Elles sont la preuve que les milices djihadistes d'Hayat Tahrir al-Cham n'ont pas renversé le régime moribond de Bachar al-Assad pour bâtir une société prétendument inclusive et respectueuse des droits des minorités, comme vous l'espérez naïvement, mais bien pour instaurer le califat et la charia en Syrie.

Malheureusement, cette tragédie aura seulement surpris ceux qui ne voulaient pas voir le véritable visage du nouveau régime syrien.

M. Laurent Jacobelli . Eh oui !

Mme Anne Sicard . Elle aura aussi révélé l'irresponsabilité de vos déclarations, monsieur le ministre des affaires étrangères, lorsque le 9 décembre dernier, écartant toute précaution diplomatique, vous vous réjouissiez de la prise de pouvoir d'Ahmed al-Charaa, fondateur de la branche syrienne d'Al-Qaïda. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*) Vous disiez : « C'est un moment historique, le pays retrouve enfin le parfum de la liberté ». (« C'est honteux ! » sur quelques bancs du groupe RN.)

C'est le parfum du sang et de la mort que hument les Alaouites et les chrétiens ; ils savent désormais qu'ils ne pourront jamais compter sur la nouvelle armée syrienne pour protéger leurs enfants.

Monsieur le ministre, demanderez-vous à la Commission européenne d'annuler l'invitation du nouveau ministre syrien des affaires étrangères prévue le 17 mars ?

Vous qui ne voyez aucun mal à serrer la main du fondateur de la branche syrienne d'Al-Qaïda,...

M. Julien Odoul . Une honte !

Mme Anne Sicardquand mettrez-vous enfin un terme au soutien de votre diplomatie au sanguinaire califat islamique de Syrie ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Julien Odoul . Il fallait rêver pour espérer de l'inclusion de la part de l'État islamique !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Nous avons tous été choqués par les images des exactions commises ces derniers jours en Syrie.

Mme Nadège Abomangoli . Vous n'avez rien dit ! Est-ce que vous les condamnez ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Vous citez mes propos du 9 décembre, mais, à ce moment, comment ne pas se réjouir de la chute d'un dictateur et d'un tyran ayant assassiné 400 000 Syriens, emprisonnés dans des geôles qui s'apparentaient à des camps d'extermination ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, SOC, Dem et HOR. – Mme Clémentine Autain et M. Damien Girard applaudissent aussi.*)

La France condamne toutes les exactions contre les civils, quelles que soient les communautés auxquelles ils appartiennent, qu'elles soient le fait de groupes affiliés au régime de Bachar al-Assad ou de groupes terroristes, responsables des exactions contre les communautés alaouites et chrétiennes des derniers jours. Tous devront être jugés. Tous devront être punis.

Quand je suis allé en Syrie avec la ministre allemande des affaires étrangères, nous n'y sommes pas allés pour soutenir le pouvoir ou les responsables politiques,...

M. Laurent Jacobelli . À d'autres !

M. Hervé de Lépinau . Le rendez-vous de la honte !

M. Jean-Noël Barrot, ministremais pour défendre les intérêts des Français et leur sécurité contre le terrorisme et la prolifération des armes chimiques. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem. – Mme Ayda Hadizadeh et Mme Stella Dupont applaudissent également.*)

Nous avons obtenu des résultats. Après des semaines de discussions, le gouvernement intérimaire a trouvé hier un accord avec les Kurdes de Syrie, nos fidèles alliés dans la lutte contre Daech et avec lesquels nous continuerons de combattre le fléau du terrorisme.

M. Julien Odoul . Allez dire ça aux islamistes !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Cette semaine, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques sera déployée en Syrie pour y détruire les stocks d'armes chimiques de Bachar al-Assad.

Nous l'avons dit d'emblée : aucun chèque en blanc ne sera accordé au gouvernement intérimaire et nous le jugerons sur ses actes. Toutes les mesures que nous avons prises étaient proportionnées, conditionnées et réversibles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem. – M. André Chassaigne applaudit également. – Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme Anne Sicard.

Mme Anne Sicard . Vous dites que les massacres devront être jugés et punis, mais par qui au juste ? Par le nouveau ministre de la justice islamique, un ancien juge chargé d'appliquer la charia, qui supervisait l'exécution de femmes... *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice. - Les députés des groupes RN et UDR se lèvent et applaudissent cette dernière.)*

Données clés

Auteur : [Mme Anne Sicard](#)

Circonscription : Val-d'Oise (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 461

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mars 2025